Les **ASSOCIATIONS** au cœur de la **SOLIDARITE** en **INDRE-ET-LOIRE**

9900

professionnels associatifs contre l'exclusion en Indre-et-Loire

De nombreux habitants d'Indre-et-Loire sont confrontés à des fragilités diverses (âge, maladie, handicap, difficultés socio-économiques) qui compliquent leur épanouissement. Au nom de l'égalité et du vivre-ensemble, les pouvoirs publics ont la responsabilité de proposer à ces personnes fragiles des solutions pertinentes à leurs besoins. Ils sont aidés dans cette tâche par la mobilisation sur tout le département des associations sociales et de santé, de leurs salariés et de leurs bénévoles. Présentes dans tous les cantons du département et auprès de tous les publics, les associations de solidarité proposent à 30 000 personnes vulnérables une réponse adaptée à la spécificité de leurs situations. Avec 9 900 salariés et plus de 10 000 bénévoles en Indre-et-Loire, elles sont à la fois un moteur de l'action sociale, et un acteur économique local de première importance. L'ensemble de ces acteurs constitue un réseau important de citoyens responsables et attentifs. C'est bien pour ces raisons que 7 Français sur 10 font confiance aux associations[1], soit plus qu'à n'importe quelle institution politique.

Les associations sociales et de santé d'Indre-et-Loire en bref :

- Présentes auprès de tous les publics ;
- **30 000 personnes accompagnées.**
- **9 900 salariés associatifs**[2], soit :
  - 1/3 des effectifs de l'action sociale ;
  - 5% de l'emploi privé ;
- Plus de **10 000 bénévoles**[3] **.**

Les 52 associations d'Indre-et-Loire membres de l'Uriopss

ACTION ENFANCE • ADAPEI 37 • ADMR 37 • ADMR LES MAISONNEES • ADPEP 37 • ADSE • AGEVIE • AIDADOM 37 • AIDES 37 • ANAIS • APAJH 37 • APF FRANCE HANDICAP • APPRENTIS D'AUTEUIL • APSER • APSISS • ARPS • ASSAD-HAD EN TOURAINE • ASSOCIATION DE L'AIDE FAMILIALE POPULAIRE • ASSOCIATION FOYER DE CLUNY • ASSOCIATION ISATIS • ASSOCIATION LA BOISNIERE • ASSOCIATION LA PATERNELLE • ASSOCIATION LA SOURCE • ASSOCIATION MONSIEUR VINCENT • ASSOCIATION MONTJOIE • ASSOCIATION TUTELAIRE D'INDRE-ET-LOIRE • ATEC - INSTITUT DU TRAVAIL SOCIAL -TOURS • CESAP • CISPEO • CROIX ROUGE FRANCAISE • COALLIA • ENFANCE ET PLURIEL • ENTRAIDE ET SOLIDARITES • FEDERATION ADDICTION CENTRE • FAS CENTRE-VAL DE LOIRE • FONDATION LEOPOLD BELLAN • FONDATION VERDIER • FRAPS CENTRE-VAL DE LOIRE • IME ST MARTIN DES DOUETS • GROUPE SOS JEUNESSE • ID 37 • LADAPT • LE HAMEAU DE L'ARC EN CIEL • MEDIATIONS ET PARENTALITE 37 • MOBILITE EMPLOI 37 • MUTUALITE FRANCAISE CENTRE-VAL DE LOIRE• PLANNING FAMILIAL D'INDRE-ET-LOIRE • TRISOMIE 21 INDRE-ET-LOIRE – GEIST • UNA CENTRE • UNAFAM CENTRE-VAL DE LOIRE • URAF CENTRE-VAL DE LOIRE • URHAJ CENTRE-VAL DE LOIRE •

URIOPSS Centre

La SOLIDARITE ASSOCIATIVE pour toutes les personnes fragiles

Un avenir pour tous les enfants

L'intégration à la société de certains mineurs est menacée par leur environnement social et familial. Les associations de la protection de l'enfance les accompagnent avec leur famille pour leur permettre un développement sain. Par des actions de préventions, d'accompagnement et/ou d'accueil, elles leur garantissent les conditions permettant la construction d'un avenir normal.

En Indre-et-Loire, ces acteurs représentent :
- 1**500** jeunes accompagnés au titre de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) ;
- **6** associations ;
- **600** salariés.

Le handicap ne doit pas être un obstacle à la vie sociale

Les associations assurent une diversité d'accompagnements aux personnes mineures ou majeures handicapées. Elles permettent aux personnes et à leurs familles de trouver une réponse adaptée à leurs besoins et projets de vie spécifiques, à domicile ou en établissement.

En Indre-et-Loire, le secteur associatif prodigue ainsi l'essentiel des accompagnements à la vie sociale, d'éducation adaptée et d'aide au travail, soit :
- Une **vingtaine** d'associations sur le département ;
- **2 300** salariés en ETP ;
- **5 000** personnes mineures ou majeures accompagnées.

Guider les plus fragiles vers la stabilité

Les associations aident nos citoyens les plus fragiles à surmonter leurs difficultés sociales et économiques. Elles les guident vers une situation socio-économique stable et satisfaisante. En leur proposant des structures d'hébergement, des services d'accompagnement à la vie sociale et/ou professionnelle, elles luttent contre leur exclusion pour qu'ils restent des citoyens à part entière.

Les chiffres de l'exclusion du 37[6] :
- Plus de **26 000** personnes perçoivent une allocation individuelle de solidarité (RSA, Prestation de compensation du handicap, Allocation personnalisée à l'autonomie), soit **4,3%** de la population totale ;
- **12,5 %** des ménages vivent en-dessous du seuil de pauvreté

Vieillir sereinement n'est pas un luxe

Les structures associatives sont importantes dans l'offre départementale pour personnes âgées. En hébergement, elles favorisent des prix accessibles à tous. Elles participent donc à la réduction des inégalités sociales d'accès aux soins et à l'accompagnement social pour les 120 000 séniors du département.

Par rapport aux acteurs lucratifs, les **12** Ehpad associatifs ont[5] :
- Des résidents avec un revenu moyen inférieur de **20%;**
- Un reste à charge moyen pour les résidents inférieur de **30% ;**
- Un prix médian pratiqué moins élevé de **32%** (pour une chambre seule).

L'autonomie au domicile, au quotidien

Face à leur perte d'autonomie due à l'âge ou au handicap, certaines personnes font le choix de rester chez elles. Les associations rendent ce choix possible en aidant ces personnes pour les actes essentiels du quotidien. Elles soutiennent également matériellement et moralement au domicile les familles menacées dans leur équilibre par l'absence momentanée d'au moins un parent.

Premier acteur départemental de l'aide à domicile, le secteur associatif représente en Indre-et-Loire :
- **18 000** personnes aidées dans le 37;
- **4** acteurs qui interviennent dans tous les cantons ;
- Près de **3 000** salariés en ETP.

La santé autrement

Le système de santé français ne peut pas prendre en compte certains besoins. Avec une vision globale de la santé, les associations de santé répondent en Indre-et-Loire à ces besoins, tout en les relayant.

Les associations de santé du 37, c'est ainsi :
- **3** centres de réadaptation fonctionnelle pour 250 personnes souffrant de déficiences diverses ;
- **550** personnes par an hospitalisées chez elles ;
- **2** équipes mobiles intervenant chez près de 100 personnes
- **4** centres dentaires et 3 pharmacies à des prix abordables ;
- **4** fédérations d'acteurs de la promotion et de la prévention à la santé auprès de la population.

Les Français font CONFIANCE aux associations : les 5 raisons illustrées en Indre-et-Loire

1 Solidaires car militantes

Une association rassemble et mobilise des individus autour de convictions communes. Ces convictions garantissent la dimension politique et militante des associations solidaires. Pour elles, la solidarité renvoie à l'accompagnement des personnes les plus fragiles vers la participation à la vie sociale. Elles considèrent que l'intérêt général dans une société inclusive passe par la prise en compte des spécificités des plus vulnérables.

La cause centrale du mouvement associatif de solidarité est d'affirmer par ses actions que ces valeurs ne peuvent se réaliser que par une organisation non-lucrative et désintéressée. En plus des services qu'elles proposent, les associations montrent un intérêt marqué pour le bien-être des personnes et de leurs familles.

zoom sur ...

Vie familiale et travail en horaires décalés

La garde des enfants peut être un véritable frein à l'insertion professionnelle quand les personnes travaillent en horaires décalés. L'association **CISPEO** propose donc aux parents d'enfants de moins de 6 ans, une garde à domicile en horaires et à tarifs adaptés. Ainsi ces parents peuvent concilier vie familiale et professionnelle sans perturber les rythmes de l'enfant. Tout en étant soutenus dans leur rôle d'éducateur, ils peuvent envisager un projet professionnel de long terme.

2 Le lien social au quotidien

Les associations veillent à répondre à la diversité des besoins des personnes fragiles. Elles prennent en compte la nécessité d'entretenir le lien des personnes avec la société pour que leur vulnérabilité ne mène pas à l'exclusion et à la marginalisation.

A travers cette démarche, l'action associative anime les territoires et dynamise la vie locale. En faisant se rencontrer le grand public et les personnes vulnérables, les associations permettent aussi la sensibilisation aux réalités des différentes vulnérabilités.

A leur échelle les associations de solidarité préservent le lien social. L'inclusion des personnes fragiles est ainsi un enjeu sociétal sur lequel les acteurs solidaires sont positionnés.

zoom sur ...

La créativité comme facteur d'inclusion

L'inclusion sociale vue par le secteur associatif, c'est à la fois guider les personnes fragiles vers la société et s'assurer que la société les accepte. Dans le Chinonais, **ADMR Les Maisonnées** lie ainsi inclusion et sensibilisation du grand public à l'autisme et ses réalités. Elle a ainsi mis en place en **partenariat avec un centre de loisirs**, des ateliers de création de jeux en bois à destination des enfants. Les participants confectionnent des jeux avant de rencontrer les enfants pour échanger des améliorations. Ces ateliers ont pour objectif thérapeutique de **stimuler la créativité et la sociabilité**. Les temps d'échanges réguliers avec les enfants sont aussi l'occasion de **sensibiliser les jeunes publics à ce handicap.**

3 Des acteurs proches de vous

La proximité avec les personnes est le premier atout des associations. Elles sont présentes dans tout le département, aussi bien en zone urbaine que rurale. Cette présence dans l'aire de vie des personnes simplifie leur accès aux services qui leur sont dus. En termes de temps et de moyen, l'implantation des associations est gage d'efficience des actions menées, et donc des dépenses publiques.

La proximité permet aussi de tisser des relations de confiance durables avec les personnes et leurs proches. Les acteurs associatifs ont donc une connaissance fine des personnes et de leur besoins spécifiques. L'action associative et le travail d'inclusion mené bénéficient ainsi de cette richesse des relations.

zoom sur ...

Les personnes âgées « comme à la maison »

Accueillir les personnes âgées « **comme à la maison** », c'est le défi que s'est fixé l'association **Agevie**. Dans les territoires ruraux où elle intervient, elle multiplie ses réponses pour **ne pas rompre avec le domicile des personnes**. Elle propose donc dans tous ses établissements, de l'accueil de jour et de l'hébergement temporaire. L'association organise aussi des ateliers dans tout le département pour un contact et un suivi régulier des personnes sans qu'elles quittent leur domicile. Cette variété de solutions illustre la créativité et la réactivité associatives.

zoom sur ...

S'unir pour la transition douce des jeunes en situation de handicap

Les enfants et les adultes en situation de handicap n'ont pas les mêmes besoins et leur accompagnement doit s'adapter quand une personne atteint la majorité. Le passage des dispositifs enfants aux dispositifs adultes n'est pas pour autant facile à vivre pour les personnes et nécessite une coordination des acteurs du handicap. **Enfance & Pluriel** et la **Fondation Léopold Bellan**, deux associations présentes dans le Chinonais s'occupant l'une d'enfants, l'autre d'adultes, ont donc uni leurs compétences. La mise en commun de savoir-faire et de connaissances rend ainsi possible l'acclimatation progressive des jeunes handicapés à leur futur cadre de vie. Ces échanges permettent également d'anticiper les difficultés de chacun et d'ajuster les réponses en fonction.

Aller vers les invisibles

Si le RSA facilite l'intégration professionnelle, les personnes les plus éloignées du marché du travail rencontrent toujours des obstacles. Les habitants des quartiers dits « Politique de la ville », où le chômage touche 1/4 des ménages et la pauvreté 2 habitants sur 5[7], sont particulièrement concernés par cette marginalisation. L'association **ID 37** va, à Saint-Pierre-des-Corps, au-devant de ces personnes pour leur proposer une médiation avec les services publics. Les échanges individuels et collectifs permettent d'identifier et de traiter des besoins non-exprimés, et d'ainsi lever les freins institutionnels à leur accès aux droits. L'accès à ces prestations est en effet un prérequis pour l'accès à l'emploi de ces personnes en situation de non-recours et d'exclusion.

4 Les moteurs du changement social

La connaissance des personnes accompagnées font que les associations sont les premières à observer l'évolution de leurs besoins. Elles ont donc la responsabilité d'impulser l'adaptation de leurs actions pour qu'elles restent pertinentes et efficaces. Cette flexibilité associative est au cœur du modèle associatif qui assure aux acteurs de la solidarité indépendance et marge de manœuvre.

Cette souplesse permet de répondre aux spécificités individuelles sans augmenter les coûts pour la personne. C'est ainsi que de nombreuses pratiques innovantes ont été testées puis banalisées par des acteurs associatifs. L'évaluation constante de leurs pratiques est donc pour le secteur associatif un moyen de lutte contre les exclusions des plus fragiles.

5 Être la voix des plus fragiles

Pour venir en aide aux personnes vulnérables, les pouvoirs publics ont besoin de l'expertise de terrain des associations. Celles-ci ont donc une légitimité pour agir, et pour relayer les besoins des plus fragiles. Elles donnent ainsi une voix à ceux que des difficultés diverses menacent d'exclusion.

Les associations, loin d'être une charge, sont donc le principal partenaire des pouvoirs publics. Elles complètent l'action publique sans s'y substituer en enrichissant son approche des besoins des personnes. Ce partenariat permet de proposer des solutions complètes aux difficultés que rencontrent certains membres de notre société.

zoom sur ...

L'innovation pour tous

Accompagner le vieillissement en Ehpad amène à prendre en compte l'épanouissement et le bien-être des personnes. La socio-esthétique propose justement aux personnes atteintes de troubles cognitifs des soins esthétiques qui apaisent leurs souffrances psychiques et rétablissent leur confiance en elles. Cette pratique à l'efficacité reconnue tend à se généraliser mais le secteur associatif tient à les intégrer dans l'accompagnement normal. Là où les structures marchandes font souvent payer un complément, l'**Ehpad ISATIS** de Tours a cherché de nouveaux financements pour que tous ses résidents puissent bénéficier de ce service.

Répondre à tous les besoins à domicile

Répondre à domicile, à tous les besoins des personnes, en évitant l'hospitalisation est un défi. L'association d'aide à domicile **ASSAD-HAD** en Touraine s'est doté des moyens et compétences d'y répondre. Présente sur l'ensemble du département ainsi que dans le Loiret et l'Eure-et-Loir, elle peut au domicile de chaque personne mobiliser des services d'hospitalisation, de soins, d'aide et d'accompagnement. Grâce à l'accompagnement complet que cette coordination permet, l'hospitalisation et son potentiel déstabilisateur restent un dernier recours.

ENSEMBLE
pour relever les défis de demain

Les réponses à apporter aux besoins des personnes vulnérables sont en constante évolution. Ces évolutions sont liées à des changements sociétaux qui posent de nouveaux défis à la société, à l'échelon national mais aussi en Indre-et-Loire. Le rôle des associations sociales et de santé est d'aider la société civile et les pouvoirs publics à relever ces défis qui affectent ou affecteront notre département.

La réactivité : un devoir vis-à-vis des personnes fragiles

Pour venir en aide aux personnes vulnérables du département, les associations savent être tenaces. Leur dynamisme et leur volontarisme leur permettent de s'adapter à l'évolution des besoins des personnes et de la demande publique. L'initiative conjointe de 13 associations du handicap a par exemple permis d'ajuster les réponses aux besoins complexes des personnes. Grâce à leurs expertises et compétences, elles relèvent et relèveront aussi le défi technique des appels à projet (protection de l'enfance, mineurs non accompagnés, hébergement temporaire de personnes âgées et handicapées de 60 ans et plus, etc.), défi qui doit. permettre le développement concerté de projets adaptés et coopératifs.

Cette réactivité et cette flexibilité sont nécessaires pour garantir aux personnes fragiles des accompagnements de qualité. Cela implique que la manière de les penser évolue également, en prenant par exemple en compte le développement du pouvoir d'agir des personnes. Dans cette manière d'appréhender les accompagnements, les personnes accompagnées pourront compter sur les efforts de réflexion des écoles de formation du travail social qui veillent à ce que les professionnels soient toujours mieux formés aux besoins des personnes.

Anticiper les difficultés liées au vieillissement

En 2030, 15% des habitants du département auront plus de 75 ans, soit près de 22000 séniors personnes supplémentaires. Anticiper l'accompagnement à l'autonomie de ces personnes doit être considéré comme un enjeu sociétal majeur. Les associations sociales et de santé, premier acteur départemental auprès des personnes âgées, auront un rôle essentiel dans la réponse apportée. 3 Français sur 5 sont inquiets à propos du vieillissement[8] et il est du devoir des associations et des pouvoirs publics d'adapter leurs compétences pour appréhender sereinement ces changements à venir.

Les plus de 75 ans en 2030[9]:

- **15% des habitants d'Indre-et-Loire** (10% aujourd'hui) ;
- **20 000** personnes supplémentaires ;
- **+ 4 000** bénéficiaires de l'Allocation personnalisées d'autonomie (Apa).

La vigilance associative pour le lien social

Si notre département est moins touché par le chômage et la pauvreté, certaines évolutions appellent à la vigilance. Le chômage et la pauvreté avancent plus dans notre département que dans le reste de la France (voir tableau), impliquant une augmentation plus forte des personnes vulnérables à accompagner. Les associations de solidarité sont par définition mobilisées auprès de ces publics pour prévenir leur marginalisation du reste de la société. Cet effort associatif pour maintenir le rattachement de ces populations à la société ne peut se réaliser qu'en étroit partenariat avec les pouvoirs publics. Les zones où se concentre la pauvreté sont en effet souvent les lieux d'émergence de formes de rejets du lien social et de radicalisation. Pour préserver le vivre-ensemble et développer un climat social sain, une société inclusive se doit de prévenir dès maintenant l'exclusion de ces populations.

Le 37 à l'abri de l'exclusion[10] ?

Evolutions	37	France Métropolitaine
Taux de chômage 2008-2018	+ 2,3 %	+ 2,1 %
Taux de pauvreté 2006-2014	+ 1,0 %	0,8 %
Taux d'allo-cataires du RSA socle	+ 0,8 %	+ 0,5%

Cibler les jeunes pour préparer notre avenir

L'intégration des jeunes à la vie sociale est un enjeu crucial pour notre département. Certains de ces jeunes, pour des raisons de santé, de handicap ou de situation socio-économique rencontrent des obstacles à leur épanouissement personnel et à leur inclusion sociale. Des réponses spécifiques doivent donc leur être proposées pour leur garantir un avenir serein.

Quelles que soient leurs difficultés, les associations sont mobilisées dans le département auprès de ces jeunes et de leur famille. Elles se proposent donc de définir avec les pouvoirs publics les accompagnements et les actions de prévention qui garantiraient à tous une intégration sociale et professionnelle normale.

Cet objectif nécessite une coordination de tous les acteurs intervenant auprès d'eux et une coopération forte avec les pouvoirs publics. C'est à ce prix que les jeunes les plus vulnérables auront les moyens de contribuer à l'avenir de notre département.

Le poids des associations sociales et de santé en Indre-et-Loire

NB : Les écarts territoriaux entre les ratios Personnes accompagnées/Effectifs salariés s'expliquent par des variations de taux d'encadrement.

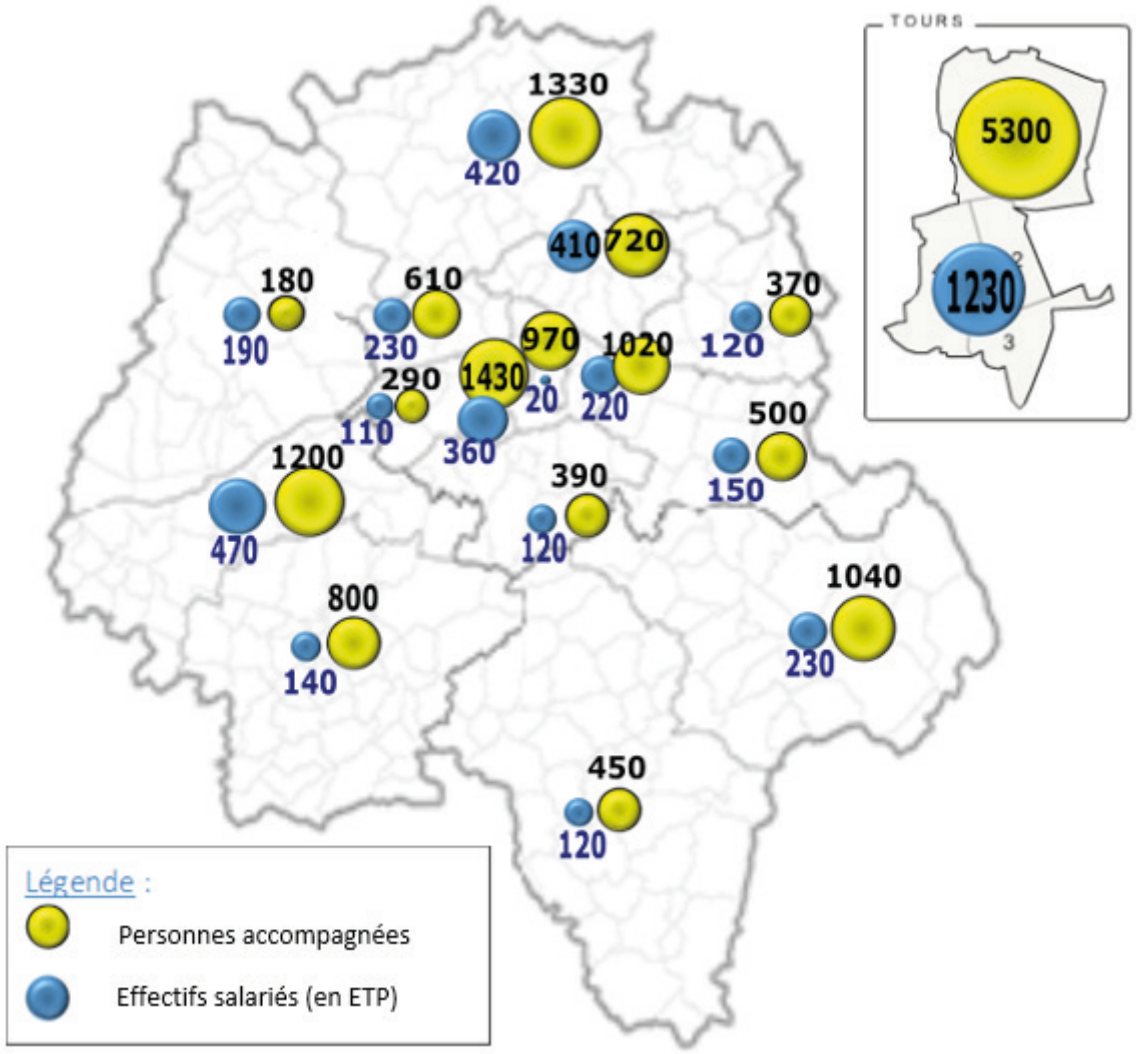

Références utilisées dans le document (les autres données sont des estimations faites à partir du FINESS, des rapports d'activités des associations, etc.)

[1] Baromètre de la confiance du CEVIPOF, vague 8, janvier 2017
[2] Chambre régionale de l'ESS Centre-Val de Loire, d'après INSEE CLAP 2014
[3] D'après FDVA et enquête Vie associative 2002 de l'INSEE
[4] Schéma départemental de Prévention et de Protection de l'Enfance et de la Famille 2018-2022, CD 37
[5] CNSA, Analyse statistique n°5 : Analyse des tarifs des EHPAD en 2017
[6] Données DRESS et INSEE
[7] INSEE, Les habitants des quartiers de la politique de la ville, 2016
[8] Enquête IFOP pour Synerpa, Grand âge et enjeux du vieillissement, 2017
[9] INSEE, Projections de population à l'horizon 2030, 2009
[10] INSEE, données départementales et nationales

Qui sommes-nous ?

L'URIOPSS Centre est une association loi 1901 qui **rassemble 200 associations et fédérations au sein d'un réseau national**. Elle réalise les trois missions principales suivantes :

- une **mission d'animation** : en facilitant les liaisons et échanges entre les organismes, en constituant un terrain de rencontres et de réflexion ;
- une **mission d'information et de formation**, **de soutien technique et d'accompagnement** : en mettant à disposition les services techniques et la documentation nécessaires, en proposant formations et accompagnements des salariés et bénévoles ;
- une **mission de représentation des associations** auprès des élus et des administrations, pour faire connaître l'esprit, les objectifs et activités des associations non lucratives du secteur sanitaire et social.

Ses valeurs :

- ✓Primauté de la personnes
- ✓Esprit de solidarité
- ✓Esprit désintéressé
- ✓Liberté d'expression et de démocratie

Ses domaines:

- ✓Personnes handicapées
- ✓Personnes âgées
- ✓Aide et soins à domicile
- ✓Lutte contre l'exclusion
- ✓Insertion-Alerte
- ✓Protection de l'enfance et jeunes en difficultés
- ✓Petite enfance